

tête de laquelle il offrait de se placer malgré son grand âge.

MÉMOIRE SUR LA COCHINCHINE.

J'ai tâché, dans une note succincte, qui a été remise au Conseiller d'État Portalis, de faire sentir l'importance attachée au choix d'un Évêque, pour les missions de la Cochinchine, en remplacement du dernier dont nous regrettons la perte¹. Ce vertueux prélat qui avait toute la confiance du roi, menageait dès longtems à la France les moyens d'y former un Établissement.

Les vues que je vais exposer sont celles qu'il m'a présentées dans plusieurs entretiens que j'ai eus avec lui, à l'île de France en 1786 et en 1788. Le Roi de la Cochinchine était alors disposé à céder à la France l'île et le port de Touron, en toute propriété, mais il exigeait des secours en vaisseaux de guerre et en troupes pour les employer avec les forces qu'il se flattait de rassembler, contre l'usurpateur qui avait envahi ses États, et qu'il a depuis contraint à se retirer sur les confins de son royaume, où il commande à des montagnards difficiles à réduire.

Nous pensons que le Roi est encore dans les mêmes intentions, et qu'il suffirait d'une poignée de Français, pour remplir les vues de ce prince. Nous ferions donc, pour un léger sacrifice, une acquisition très importante.

Le désir de soumettre ces rebelles, et l'attachement qu'il porte aux Français, le détermineraient vraisemblablement à nous accorder une propriété de terrain, à notre convenance, dans ses États, et le privilège exclusif du commerce de son royaume, à condition que nous réunirions des forces aux siennes contre les révoltés.

La France, par ses victoires, a étendu ses domaines sur le Continent, mais elle a fait de grandes pertes dans son commerce extérieur, tandis que l'Angleterre a beaucoup augmenté le sien.

Sans commerce, point de marine; sans marine, point de

1. L'évêque d'Adran.